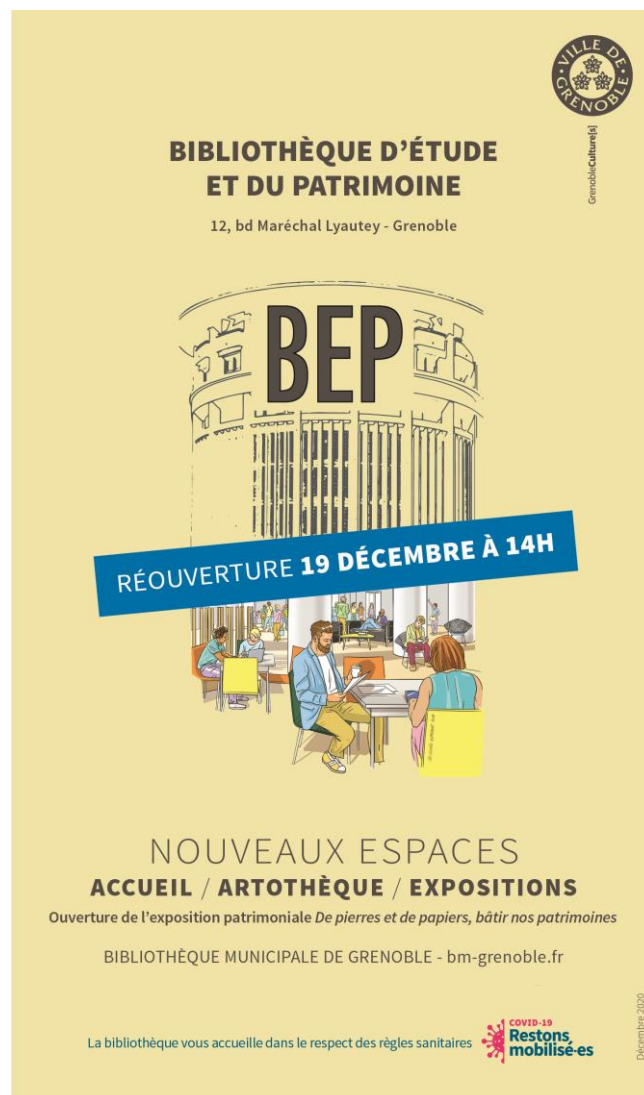


## Bibliothèque d'étude et du patrimoine, une nouvelle place publique



  
Grenoble Culture(s)


**BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE  
ET DU PATRIMOINE**  
12, bd Maréchal Lyautey - Grenoble

**BEP**

**RÉOUVERTURE 19 DÉCEMBRE À 14H**

**NOUVEAUX ESPACES**  
**ACCUEIL / ARTOTHÈQUE / EXPOSITIONS**  
Ouverture de l'exposition patrimoniale *De pierres et de papiers, bâtir nos patrimoines*

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE GRENOBLE - [bm-grenoble.fr](http://bm-grenoble.fr)

La bibliothèque vous accueille dans le respect des règles sanitaires 

Décembre 2020

### Contacts presse :

Service presse de la Ville de Grenoble : [presse@grenoble.fr](mailto:presse@grenoble.fr) – 07 86 64 46 64

Service communication de la bibliothèque : [christine.biron@grenoble.fr](mailto:christine.biron@grenoble.fr) – 06.27.34.89.82

<https://www.bm-grenoble.fr>

Après plusieurs mois de travaux, la bibliothèque d'étude et du patrimoine rouvre ses portes sur de nouveaux espaces d'accueil, une salle d'exposition et une artothèque transformées. L'occasion de poser un regard sur l'histoire de ce bâtiment patrimonial labellisé « architecture contemporaine remarquable » abritant en son sein un patrimoine prestigieux.

Fondée en 1772 par l'achat par souscription par les habitants des collections de Monseigneur de Caulet, évêque de Grenoble, la bibliothèque d'étude et du patrimoine est un équipement portant une vocation spécifique dans le réseau de la bibliothèque municipale de Grenoble. Sa mission principale est la conservation et la valorisation (numérisation, expositions, médiation) d'un patrimoine écrit et graphique très important et prestigieux (10 000 m<sup>2</sup>, 23 km de rayonnages, 20 336 manuscrits, 637 349 livres imprimés anciens dont 113 163 publiés avant 1811). Elle accueille un public nombreux et effectuant des séjours prolongés, dont une majorité d'étudiants. Enfin, les chercheurs, ainsi qu'un public varié, viennent travailler sur ses collections patrimoniales.

## SON HISTOIRE

---

**1941** : l'histoire commence avec le constat d'une trop grande exigüité de la bibliothèque universitaire située au Palais de l'université.

**1952** : un terrain est trouvé boulevard Lyautey, assez proche des établissements universitaires. Le projet est confié à Jean Benoit, architecte à Grenoble. La contrainte du terrain, 1770 m<sup>2</sup> environ, impose un plan compact.

**1954-1955** : un projet est adopté, proposant l'ensemble des salles de lecture au niveau supérieur avec de grandes possibilités d'éclairage et permettant une grande capacité du magasin de conservation (30 km de rayonnages), solution assez inhabituelle en France.

Parmi les bibliothèques universitaires françaises nouvellement construites (Caen, Aix, Marseille, Rennes, Paris), celle de Grenoble est de loin une des plus importantes par la capacité de ses magasins et par sa surface au plancher.

Le gros œuvre est entièrement exécuté en béton armé sur une ossature générale poteaux-poutres. L'entreprise Place de Grenoble réalise la maçonnerie et le béton armé. Le lot miroiterie vitrerie est attribué à l'entreprise Degivry, le ravalement de la façade principale à la société Perino et Bordone à Grenoble.

**1960** : la bibliothèque universitaire ouvre le 4 janvier. Depuis, des générations d'étudiants grenoblois se succèdent sur les tables en acajou massif de la grande salle de lecture et font vivre au quotidien un patrimoine insoupçonné.

**1966-67** : l'achèvement des bibliothèques Droit-Lettres et Sciences sur le campus universitaire laisse vide la bibliothèque pour quelques années.

**1970** : Pierre Vaillant, directeur de la bibliothèque municipale, installe celle-ci et ses importantes collections, désormais à l'étroit place de Verdun, dans les locaux du boulevard Lyautey.

**2003** : En raison de son intérêt patrimonial évident, le bâtiment est labellisé "Architecture contemporaine remarquable ».

## LE BÂTISSEUR DE LA BIBLIOTHEQUE D'ETUDE ET DU PATRIMOINE

---

**Jean Benoit** (1900-1976), architecte, professeur à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, membre de l'Académie d'architecture, architecte en chef de la ville de Grenoble entre 1936 et 1946. On lui doit le téléphérique de la Bastille, l'institut de géologie, la faculté de médecine, le siège de Merlin Gerin et des immeubles d'habitation rue Thiers.



© Atelier Benoit, Architectes depuis 1897, 12 place Victor Hugo, Grenoble

## 2020, UNE NOUVELLE HISTOIRE

---

Dans le cadre du plan lecture 2018-2025 et de l'évolution du réseau de lecture publique, la Ville de Grenoble a entrepris le **réaménagement du rez-de-chaussée de la bibliothèque d'étude et du patrimoine** dans le but d'étendre ses services et d'élargir son public.

L'édifice, qui marque l'entrée du cœur de ville grenoblois, est un lieu de conservation et de valorisation d'un patrimoine écrit et graphique prestigieux, d'importance nationale : les manuscrits de la Grande Chartreuse et de Stendhal, des imprimés anciens et précieux (fonds dauphinois) et de riches collections de journaux anciens.

Le rez-de-chaussée, libéré des occultations qui l'enserrent aujourd'hui, est conçu comme **une place intérieure ouvrant sur un coin café lumineux offrant une vue sur la Tour Perret ainsi que des espaces d'exposition et une artothèque transformés**. Il offre un espace de détente, de convivialité et d'information, également dédié à l'événementiel (conférences, rencontres, expositions, accueils de groupes...). Cette nouvelle place constitue une porte d'entrée sur le réseau des bibliothèques et permet de valoriser les riches collections patrimoniales de la bibliothèque municipale.

### **Des travaux de grande ampleur ont été engagés**

La bibliothèque a fermé ses portes le 1er juillet 2019 pour une première phase de préparation du chantier et de démolition jusqu'en décembre.

Depuis le mois de janvier 2020, la reconstruction est à l'œuvre, avec une interruption du 16 mars au 24 mai en raison de la crise sanitaire.

### **Un espace ouvert sur l'extérieur**

Côté parc Paul Mistral avec l'ouverture de la rotonde qui accueillera l'espace café, et côté boulevard Maréchal Lyautey où est installée la nouvelle artothèque.

### **Un équipement RFID des collections et des boîtes « retour de documents » à l'arrière du bâtiment**

Depuis le 1er janvier 2020, de nouvelles séries de cotes des collections des magasins sont empruntables soit 16 000 documents, portant à 50 000 le nombre de documents empruntables à la BEP. Les documents sont désormais équipés RFID. Une borne de prêt/retour sera mise à disposition du public dans le hall de la bibliothèque ainsi qu'une seconde au 6e étage.

La mise en service d'une boîte de retour des documents dans le sas rénové situé à l'arrière du bâtiment permettra de faciliter le retour de documents pour les usagers, notamment ceux empruntés dans le réseau.

## HORAIRES D'OUVERTURE 2020-2021

---

Mardi: 10h - 19h  
Mercredi: 10h - 19h  
Jeudi: 13h - 19h  
Vendredi: 10h - 19h  
Samedi: 10h - 18h

Vacances scolaires : du mardi au samedi, 13h - 18h  
bm.etude@bm-grenoble.fr

**Artothèque - Prêt d'œuvres d'art**  
Du mardi au samedi : 13h - 18h

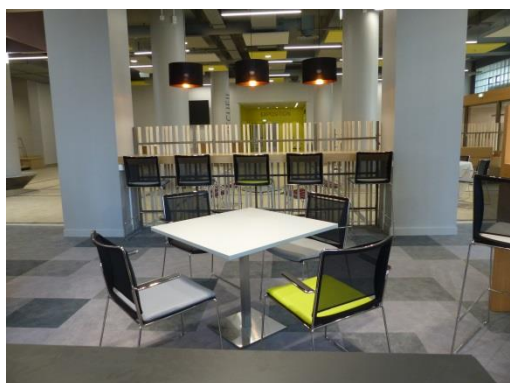
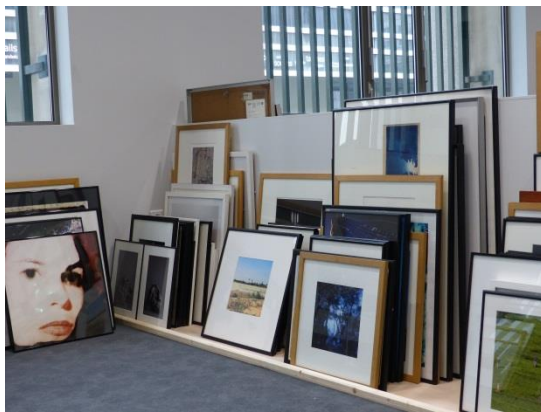
**Accès**  
*Tram A et C arrêt Chavant*  
*Bus C1, C4, 13, arrêt Chavant*

12, bd Maréchal Lyautey - 04 76 86 21 00 -  
artothèque@bm-grenoble.fr

# IMAGES A DISPOSITION DE LA PRESSE

© Emmanuelle Spagnol, Ville de Grenoble

(Des images sont disponibles sur demande : [christine.biron@grenoble.fr](mailto:christine.biron@grenoble.fr))



## COÛT DU PROJET

---

Coût du projet BEP : 1,3 million d'euros

Un projet financé par la ville de Grenoble avec le soutien de l'Etat et du Département.

## LE PROTOCOLE SANITAIRE

---

**Le protocole sanitaire tient compte du [décret n° 2020-1454 du 27 novembre 2020](#) modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.**

Dans toutes les actions entreprises, le respect des gestes protecteurs est obligatoire.

- Jauges : pour les espaces en libre accès, 8m<sup>2</sup>/personne ; pour les espaces comportant des places assises, « un siège est laissé entre les sièges occupés par chaque personne ou chaque groupe dans la limite de six personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble » ; jauges s'appliquant à toutes les bibliothèques, sans exception, quelle que soit leur taille ;
- Port du masque obligatoire dès l'âge de 11 ans ;
- Maintien de la mise en quarantaine ou de la désinfection des documents revenant de prêt à domicile ;
- Contrôle par une personne à l'entrée de la bibliothèque du respect de la jauge, du lavage des mains (fourniture de gel hydroalcoolique à l'entrée) et du port du masque ;
- Mise en place de dispositifs pour lutter contre les points de regroupement (bandes au sol, plexiglas, etc.) ;
- Aération, nettoyage et désinfection des surfaces, de manière régulière.

**Nota Bene :** Les places de travail en salle de lecture au 6<sup>e</sup> étage seront disponibles sur réservation pour tenir compte du protocole sanitaire.

## S'ABONNER AU RESEAU DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

---

**L'inscription à la bibliothèque municipale de Grenoble est GRATUITE POUR TOUTES ET TOUS, Grenoblois-es et non Grenoblois-es.**

L'abonnement est valable 1 an et permet :

- ▷ De consulter des documents d'archives et patrimoniaux
- ▷ D'emprunter 20 documents pour 4 semaines dont 3 œuvres d'art pour 3 mois, dans l'ensemble du réseau des bibliothèques municipales de Grenoble
- ▷ D'accéder aux ressources numériques de la numothèque Grenoble-Alpes 24h/7.

**Pour s'inscrire, merci de présenter :**

- ▷ Une pièce d'identité
- ▷ Un justificatif de domicile
- ▷ Une autorisation parentale pour les moins de 18 ans.



## EMPRUNTER UNE ŒUVRE D'ART, C'EST FACILE ET GRATUIT !

L'artothèque municipale de Grenoble, située dans le hall de la bibliothèque d'étude et du patrimoine, vous invite à découvrir l'art contemporain à travers une collection de plus de 820 photographies et d'au moins 1 200 estampes. Enrichie tous les ans, cette collection permet aux particuliers et aux collectivités d'emprunter des œuvres originales représentatives des principaux courants artistiques de la fin des années 1950 à nos jours.

### **Comment emprunter une œuvre d'art ?**

J'ai plus de 18 ans, ma carte d'abonnement à la bibliothèque municipale de Grenoble me permet d'emprunter 3 œuvres pour trois mois.

Le transport et l'assurance des œuvres sont à ma charge. Pour le transport des œuvres, l'artothèque me prête des cartons adaptés, seuls emballages que je dois utiliser pour le prêt comme pour le retour. Pour l'assurance, il me suffit de présenter une attestation d'assurance habitation/responsabilité civile en cours de validité.

### **Quand venir découvrir la collection et faire son choix ?**

Du mardi au samedi de 13h à 18h

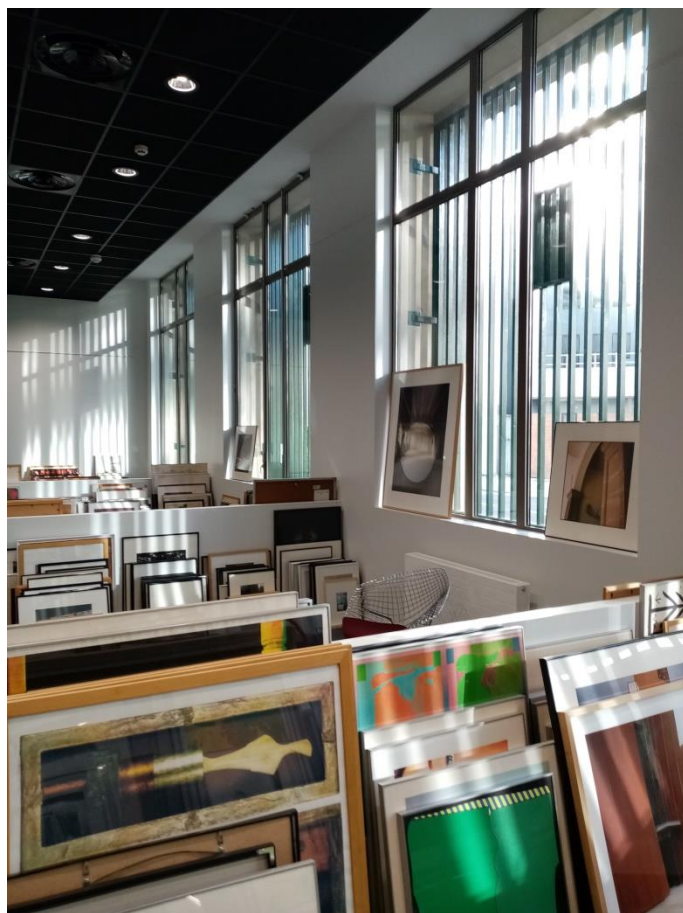
Je représente une collectivité (école, centre social, maison de retraite, entreprise, association...), et je souhaite initier le public, profiter de la présence des œuvres sur mon lieu de travail, faire une exposition dans ma structure : la carte d'abonnement "collectivités" me permet d'emprunter 10 œuvres pour 3 mois.

Le transport et l'assurance des œuvres sont à la charge de la collectivité. Pour le transport des œuvres, l'artothèque me prête des cartons adaptés, seuls emballages que je dois utiliser pour le prêt comme pour le retour. Pour l'assurance, il me suffit de présenter une attestation d'assurance de la collectivité en cours de validité.

### **Comment abonner une collectivité et quand venir à l'artothèque ?**

L'abonnement et l'accueil des collectivités se font uniquement sur rendez-vous. Renseignements et prise de rendez-vous : contacter les artothécaires au : 04 76 86 21 00 ou par courriel :

[artothèque@bm-grenoble.fr](mailto:artothèque@bm-grenoble.fr)



Artothèque 2020 © Christine Biron, Ville de Grenoble

### **Suivre la bibliothèque municipale de Grenoble :**



bm-grenoble.fr  
facebook.com/Bibliothèque-municipale-de-Grenoble  
twitter.com/bmgrenoble  
instagram.com/bmdegrenoble